

En 2017, la conjoncture s'améliore mais la compétitivité de la France recule encore

Coe-Rexecode publie son 12^{ème} bilan annuel sur la compétitivité française. L'année 2017 a été marquée par une **reprise mondiale, particulièrement forte en Europe**. Dans ce contexte favorable, la **conjoncture française s'est elle aussi améliorée**, notamment dans l'industrie qui a créé des emplois pour la première fois depuis 2007. Ce rebond est **favorable à un retour de la confiance**.

Cependant, force est de constater que le rebond est de nature conjoncturelle et que le bilan de la **compétitivité de l'économie française en 2017 ne fait pas apparaître d'amélioration** de la position de la France par rapport aux autres pays européens. Aucun rattrapage des pertes des parts de marché accumulées par la France depuis le début des années 2000 n'est amorcé et le **recul de la position française s'est même légèrement accentué**.

➤ Une dégradation de la compétitivité française par rapport à la concurrence européenne

Les parts de marché de la France à l'exportation se sont encore dégradées en 2017. **La part des exportations françaises de biens et services dans les exportations totales de biens et services de la zone euro a légèrement reculé** en 2017. Elle s'établit en valeur à 12,9 % après 13,2 % en 2016 (on rappelle qu'elle était de 17,0 % en 2000).

Pointée depuis plusieurs années par Coe-Rexecode comme une tendance majeure de l'économie française, la diminution relative, depuis 2000, des exportations françaises de biens et services par rapport à celles de la zone euro se poursuit donc et **la divergence entre les pays de la zone euro s'accroît**. **L'Allemagne a augmenté la part de ses exportations** de biens et services dans celles de la zone euro de 26,5 % à 29,2 % entre 2000 et 2017, soit une hausse de cette part de 10 %. L'Espagne et les Pays-Bas l'ont maintenue. **L'Italie et la France ont nettement reculé** (de 17,0 % à 12,9 % en France, soit une baisse de 24,2 %).

Cette dégradation de la compétitivité a un **coût macroéconomique important** pour la France. Si la part de marché de la France dans la zone euro était restée à son niveau de 2000, le montant de ses exportations de biens et services serait de 210 milliards d'euros au-dessus du niveau actuel. Le **manque à gagner cumulé depuis 2000 est de 1 700 milliards d'euros**. Il s'est encore accru en 2017.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est établi à 0,9 % du PIB en 2016 et devrait atteindre 1,1 % du PIB en 2017. La balance des échanges de services s'est en

revanche légèrement redressée en 2017 (+0,3 point de PIB), en raison de l'amélioration du tourisme, mais sans rattraper les pertes enregistrées depuis 2012.

➤ Une amélioration de la compétitivité-coût sur la période récente

Les coûts salariaux horaires dans l'ensemble des secteurs marchands ont progressé de 51,9 % en France entre 2000 et 2017, une hausse légèrement supérieure à celle de la moyenne de la zone euro (+48,0 %) et nettement supérieure à celle de l'Allemagne (+35,0 %). La **compétitivité-coût de la France s'est cependant un peu améliorée** au cours des dernières années. **Depuis 2012, la France a connu une progression modérée du coût horaire du travail par rapport à la zone euro (+5,4 % en France, +7,1 % en moyenne dans la zone euro) et en particulier par rapport à l'Allemagne (+11,4 %).** Cette amélioration doit davantage aux mesures d'allègements du coût du travail (CICE, Pacte de responsabilité) qu'à une modération relative des salaires.

Les coûts salariaux unitaires dans l'ensemble de l'économie, qui tiennent compte des gains de productivité, ont progressé de 29,0 % en France entre 2000 et 2017, soit une évolution proche de celle de la zone euro (+30,0 %) et nettement supérieure à celle de l'Allemagne (+18,9 %). Les **mesures d'allègement du coût du travail ont permis de limiter la hausse** des coûts salariaux unitaires français à +1,9 % depuis 2012 (contre +5,0 % en moyenne dans la zone euro et +10,5 % en Allemagne). **L'écart substantiel accumulé depuis 2000 demeure toutefois entre les deux pays, écart que le CICE et les réductions de cotisations familiales n'ont réduit que de 25 %.**

➤ Un recul continu de la base industrielle française en Europe

Cette amélioration récente n'a pas enrayé la contraction de la base industrielle française intervenue depuis 2000 et qui coïncide avec les pertes de parts de marché à l'exportation. **La hausse des coûts** (coûts salariaux directs, mais aussi coûts salariaux des secteurs fournisseurs de l'industrie par les prix des consommations intermédiaires) **supportés par l'industrie manufacturière au cours des années 2000 a progressivement éliminé les entreprises industrielles les moins productives. Les autres, plus productives, ont pu contenir leurs coûts salariaux unitaires** (les coûts salariaux unitaires manufacturiers ont même légèrement baissé par rapport à leur niveau de 2000). Elles **ont progressivement fait des efforts de modération des prix pour compenser la hausse des coûts de leurs intrants, en réduisant leurs marges et donc leur capacité à investir et à innover.**

Les mesures d'allègements de charges (CICE, Pacte de responsabilité) **ont aidé les entreprises industrielles françaises à redresser leur taux de marge pour retrouver le niveau de 2000.** Si l'on rapporte la marge manufacturière non pas à la valeur ajoutée du secteur manufacturier (qui a régulièrement décru) mais à la valeur ajoutée totale de l'économie (proche du PIB), les **trajectoires des deux principaux pays de la zone euro** (France et Allemagne) sont très nettement divergentes depuis plus de 15 ans.

La part des marges de l'industrie dans le PIB a augmenté de 7,4 % à 9,0 % du PIB de 2000 à 2016 en Allemagne (passant de 140,9 à 253,6 milliards d'euros sur la période). Elle a diminué de 5,9 % à 4,2 % dans le même temps en France (passant de 78,2 à 83,8 milliards d'euros). Le rapport des marges industrielles en euros entre les deux pays est de 1 à 3 alors que le rapport de PIB n'est que de 1 à 1,4 (données de 2016).

La diminution des parts de marché de la France est fortement corrélée au recul du poids de la valeur ajoutée manufacturière française dans la valeur ajoutée manufacturière de la zone euro. Cette part a encore légèrement diminué en 2017. Elle est passée de 17,3 % en 2000 à 13,6 % en 2017. Un cercle vicieux s'est installé de façon structurelle, les pertes de parts de marché réduisant les débouchés des productions françaises et le recul relatif de la base industrielle réduisant nos capacités exportatrices ainsi que la variété de l'offre française, comme le confirment les résultats de l'enquête annuelle de Coe-Rexecode.

➤ Des produits français perçus de qualité moyenne, pas assez innovants et toujours trop chers

Comme tous les deux ans depuis plus de vingt ans, Coe-Rexecode a réalisé une enquête auprès de 500 importateurs européens¹ sur leur perception du positionnement des biens d'équipement et des biens intermédiaires français par rapport à neuf de leurs principaux concurrents².

De façon générale, les biens d'équipement et intermédiaires français continuent d'occuper une position médiane sur les critères hors-prix, avec notamment une dégradation concernant le contenu en innovation. Ils sont surtout placés en retrait concernant le critère prix et sont jugés chers au regard des critères « hors-prix » (qualité, contenu en innovation, services associés...).

*

* *

La politique de baisse de charges menée depuis 2014 a réduit la divergence de coûts salariaux accumulée avec l'Allemagne mais est loin de l'avoir comblée. La perte de compétitivité-coût observée depuis 2000 par rapport à notre principal concurrent qu'est l'Allemagne n'a été résorbée qu'à hauteur d'un quart par les allègements du CICE et du Pacte de responsabilité. La traduction en termes de gains de parts de marchés et de réindustrialisation de cette amélioration de la compétitivité-coût prendra du temps et nécessiterait d'être poursuivie. On notera que certaines mesures récentes (baisse du taux du CICE en 2018, transformation du CICE en allègements de cotisations en 2019 qui se traduit en fait par une hausse de prélèvement d'environ 5 Mds€ sur les entreprises) ne vont pas dans ce sens.

La politique d'allègement des coûts de production doit aussi être confortée par des mesures structurelles de plus long terme (formation, innovation...).

Contact presse : Camille Formentini - 01 80 48 14 80
cformentini@footprintconsultants.fr

¹ Issus de 6 pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni.

² 10 pays et zones considérés : Allemagne, Asie (hors Chine et Japon), Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Japon, pays d'Europe centrale et orientale, Royaume-Uni.